



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social

et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :

thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté

visant à parvenir à un développement durable pour tous

### Déclaration présentée par l'Asociación Civil Hecho por Nosotros, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## **Déclaration**

### **I. Introduction**

Hecho por Nosotros accueille avec satisfaction le thème prioritaire de la 56<sup>e</sup> session de la Commission du développement social, intitulé « stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous », et invite instamment la Commission à promouvoir davantage l'industrie textile durable. À travers ce secteur, il est possible d'aborder divers thèmes relatifs au développement durable, notamment les objectifs liés à l'élimination de la pauvreté, à la santé, à l'environnement et à la consommation responsable. De par sa dimension mondiale, l'industrie textile, qui représente plusieurs milliards de dollars, peut proposer des solutions intégrées pour éliminer la pauvreté et parvenir à un développement durable dans le monde entier.

### **II. L'industrie textile et la pauvreté**

Dans de nombreux pays en développement, l'industrie textile est la principale source de production manufacturière, d'emploi et de commerce. Le plus souvent, elle constitue un point de départ pour les pays qui souhaitent s'ouvrir au marché international. Il s'agit également d'un secteur à très forte intensité de travail car la plupart des étapes de production sont effectuées à la main, et non par des machines. En outre, l'industrie textile est une source de revenus majeure pour les personnes pauvres vivant en milieu urbain ou pour les personnes issues des milieux ruraux et cherchant du travail en ville. On estime généralement qu'elle permet aux individus de s'extraire de la pauvreté car elle crée de l'emploi, y compris pour des travailleurs non qualifiés ou clandestins. Toutefois, si cette industrie permet aux pays en développement de participer au commerce international et est source d'emplois pour les personnes vulnérables et peu qualifiées, on ne peut affirmer clairement qu'elle permet de sortir de la pauvreté.

### **III. Mesures à prendre pour lutter contre la pauvreté dans l'industrie textile**

Afin de garantir une rémunération juste et équitable aux travailleurs de l'industrie textile, en leur proposant notamment un salaire minimum vital, et en vue de lutter contre la pauvreté, il est indispensable de mettre en place des mesures strictes ainsi que de les faire respecter. Il revient aux gouvernements de fixer un salaire minimum et aux entreprises de définir un code de conduite garantissant une rémunération adéquate aux travailleurs.

Il est également indispensable d'appliquer, au niveau national, les conventions internationales relatives au travail et aux droits de l'homme afin de faire respecter les droits fondamentaux et de garantir l'application des normes. Une attention particulière doit être accordée aux groupes vulnérables, notamment aux migrants, pour veiller à ce que leurs droits soient respectés et à ce que leurs conditions de travail s'améliorent. Pour lutter efficacement contre la pauvreté et savoir quelles sont les mesures à prendre, il est essentiel que la chaîne de production soit transparente, du producteur au consommateur. On trouvera ci-après quelques exemples de mesures à prendre pour éliminer la pauvreté :

- Établir des relations de long terme basées sur la confiance mutuelle avec les fournisseurs et collaborer avec tous acteurs de la chaîne logistique de l'industrie textile afin de connaître les pratiques en matière de rémunération et savoir comment avoir une influence sur celles-ci ;

- Calculer les salaires minimaux vitaux à fixer dans l'industrie textile, en consultation avec les travailleurs et les responsables du secteur ;
- Encourager les États à définir des salaires minimaux nationaux équivalents aux salaires minimaux vitaux ;
- Veiller à ce qu'une rémunération adaptée au coût de la vie soit pratiquée tout au long de la chaîne logistique et, le cas échéant, adapter le prix des produits en conséquence ;
- Donner davantage de pouvoir de négociation collective aux travailleurs et s'assurer que leur droit à la liberté d'association soit respecté ;
- Inciter les employeurs à verser un salaire minimum vital à leurs employés, par exemple en augmentant le nombre de commandes effectuées auprès de ces fournisseurs ;
- Améliorer la productivité et l'efficacité tout au long de la chaîne logistique pour faire face à l'augmentation des salaires ;
- Éviter que l'augmentation des salaires ait des conséquences néfastes sur la chaîne logistique, comme le chômage ;
- Se joindre aux initiatives axées sur la durabilité et aux efforts faits par les entreprises, les organisations non gouvernementales et les associations professionnelles pour partager les enseignements tirés de l'expérience en vue de définir un salaire minimum vital.

#### **IV. Recommandations**

Nous appelons les États membres de la Commission à concevoir des programmes visant à aider les travailleurs et artisans du textile vivant en milieu rural à accéder aux marchés nationaux et internationaux, à mettre en valeur la culture traditionnelle du textile, et à permettre aux femmes de perfectionner leur savoir-faire. Ce n'est qu'en travaillant ensemble et en tenant compte de la manière dont les différents objectifs de développement durable sont liés entre eux que nous pourrions véritablement combattre la pauvreté et faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

---